

A l'un d'eux, quelques morceaux manquaient. C'étaient les parties charnues que Bell était en train de faire bouillir et qu'il s'apprêtait à dévorer lorsque Palker était revenu. Le misérable, qui se croyait débarrassé du seul témoin possible de ses crimes, n'avait pu supporter l'idée d'être dérangé dans son horrible festin. C'était le remords qui l'avait rendu une fois de plus scélérat !

Palker comprit qu'il était destiné à figurer dans cet épouvantable garde-manger. A cette pensée il fut pris d'une émotion plus facile à concevoir qu'à décrire, et qui fit place à une réelle indignation.

Sa colère ne tarda point à céder devant une faim cruelle, imdomptable, sorte de torture qui enlève toute liberté à l'esprit, et qui ne tolère aucune espèce de scrupule... Il s'approcha donc avec des allures de bête fauve du mets dont Bell avait commencé la préparation... Les premiers morceaux qu'il porta à sa bouche produisirent un effet si prodigieux, que malgré lui il les rejeta après les avoir à peine mâchés...

Il resta quelque temps assis, contemplant le vase qui contenait la viande fumante, éperdu, l'œil hagard... ne sachant s'il vivait ou s'il était sous l'impression de quelque horrible cauchemar... mais la faim qui tirait toujours son estomac finit par l'emporter sur ce qui lui restait de conscience et de dignité. La profanation fut accomplie...

Après cet horrible repas, digne des affamés du *Pôle Nord*, Palker s'endormit ou plutôt tomba dans une léthargie atroce pendant laquelle les rêves les plus macabres vinrent le torturer ! Quand il se réveilla, la partie animale de l'être avait complètement triomphé... Le cannibale des montagnes Rocheuses revenait à la vie ; il sentait l'aiguillon de la faim, et à côté de lui il avait les provisions préparées par Bell.

Ne voyant plus dans les restes mortels de Bell qu'un surcroît de provisions, Palker plaça le cadavre de son ennemi à côté de ceux qui reposaient déjà dans un endroit où la température était assez basse pour que la chair ne se corrompît pas pendant toute la durée de la saison rigoureuse. Tous jours très longue dans ces montagnes, cette triste période fut encore plus prolongée au commencement de 1874 qu'elle ne l'est communément.

A plusieurs reprises Palker essaya de se dérober à cette vie infâme, mais il eut beau grimper sur tous les pics voisins, nul part il n'aperçut une route, une maison, un être vivant. Malgré lui, il retournait chaque fois à son criminel garde-manger...

Il vécut ainsi dans une abondance relative pendant les mois de janvier, de février et de mars, finissant par ne sortir que pour recueillir quelques broussailles dont il se servait pour entretenir son feu.

Le mois d'avril amena enfin le signal de la fonte des neiges, et Palker put songer à regagner les pays habités. Dès qu'il se vit débarrassé, il s'éloigna de sa tanière ; il y laissa les corps de ses camarades entamés, sans avoir la précaution d'enterrer les restes qu'il n'avait pas eu le temps de consommer.

Après des péripéties nombreuses, qu'il est trop long de rapporter, il parvint à Saguache, place fortifiée où se trouve une garnison chargée de maintenir les Indiens. Le général Downed, qui commandait, prit pitié de lui en voyant son épuisement. On lui donna les ressources nécessaires pour se refaire, on le logea dans un cabaret, où l'on paya sa pension. Mais ses hôtes ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il parlait dans son sommeil. On l'écoula. Palker racontait les détails de son crime. Immédiatement, il fut dénoncé et arrêté. Pressé de questions, il finit par raconter ce qui s'était passé. On l'arrêta, et on lui donna une escorte pour le conduire dans la caverne où cet horrible drame s'était passé, afin de procéder aux constatations légales. Mais pendant la route Palker trouva moyen de s'échapper.

Pendant douze ans on perdit sa trace, mais au commencement de l'année, on acquit la certitude qu'il n'avait pas quitté le pays et qu'il voyageait sous le nom de Schwartz. On l'arrêta bientôt à Pueblo, et on le conduisit à Gunnison où son procès vient d'être jugé le 5 août dernier.

Les journaux américains, qui racontent son affaire, dépeignent son attitude comme ayant été

détestable. Il soutenait son droit de se nourrir de chair humaine, et même de dépouiller les morts, ce qu'il n'avait pas négligé. Car il avait régulièrement nettoyé les poches de ses camarades avant de se rendre à Saguache. Il s'autorisait de l'exemple des compagnons de Greely dont j'ai raconté les aventures dans les *Affamés du Pôle Nord*. Son audace le perdit. Il fut condamné à quarante ans de prison, aux applaudissements de toute l'assistance. Il entra dans une si terrible fureur en apprenant le verdict qui le frappait, que les gardes durent se jeter sur lui, et l'entraîner hors de la salle d'audience. De là on le conduisit dans des cachots, d'où il ne sortira point vivant.

W. DE FONVIELLE

NOS GRAVURES

LES CANADIENS A NEW-YORK

Nous avons déjà parlé de l'excursion du club *Le Canadien* à New-York.

Le succès a été plus grand encore qu'on ne le croyait d'abord, car tous les journaux illustrés des Etats-Unis ont reproduit, à l'envie, des gravures représentant diverses scènes du séjour de nos amis dans la métropole américaine.

Nous en donnons une aujourd'hui. Il s'agit de la réception des clubs canadiens, et la scène représente leur passage sur la cinquième avenue, près de la vingt-sixième rue.

Il faut reconnaître que nos jeunes gens en *couverte* font honneur au Canada.

LE COUP FATAL

L'original, aux pieds agiles, bondit dans la forêt, allant peut-être au rendez-vous d'amour que sa compagne lui a donné.

Il court, il vole, mais la balle du chasseur à l'affût est plus vive et plus prompte.

Il tombe.....

Le bois retentit d'un cri sourd, la bête s'agite, s'étend, se débat dans un dernier spasme et meurt !

LA BONTÉ

DES DIVERSES SORTES DE BONTÉ

La bonté est la qualité souveraine devant laquelle tous les autres mérites doivent s'incliner. Elle est faite de douceur, de modestie et de clémence ; mais elle possède la gravité, la grandeur et la générosité. Sa douceur naît de sa force ; sa modestie de son respect humanitaire ; sa clémence, de son intelligence du cœur. Elle est profonde, grande, généreuse, parce qu'elle éprouve et qu'elle comprend, parce qu'elle est un esprit, c'est-à-dire une âme. La bonté applaudit à la joie et s'attriste à l'infortune.

"Il n'y a que les grandes âmes, a dit Sophocle, qui sachent combien il y a de gloire à être bon."

La bonté répand un charme tout-puissant sur celui qui la possède. Il s'en dégage une attrayante lueur qui fait taire l'envie. La bonté rayonne d'elle-même ; isolée, privée de toutes les qualités qui grandissent un homme, elle garde toute sa séduction. Elle donne le tact du cœur, cette qualité rare, que l'intelligence et la science seules sont impuissantes à produire.

Comment cet homme, esprit obscur, élevé en un milieu rustique, est-il prudent en paroles simple d'habitudes, et surpasse-t-il en distinction, tel gentilhomme ? Cet homme est bon. Il a la sensibilité clairvoyante de l'âme. A l'heure du péril, ce sera lui le secourable, lui le défenseur, le héros et le martyr.

Il y a des bontés intermédiaires et neutres, faites de paresse et d'indifférence ; des bontés de famille, tout instinctives. Il est une bonté de sybarite, engendrée par la pléthore du bonheur ; une bonté de lassitude : on se traîne dans la vie, sans haine ni amour. Il y a même la bonté sournoise : on est paternel.

Puisque tous nous sommes marqués du même signe de mort, ayons la compassion mutuelle, et

embellissons notre court passage sur cette terre par des pensées d'affection.

La bonté, qui est toute harmonie, n'est ridicule qu'aux yeux de la sottise, qui est toute désharmonie. La vie s'écoule comme un songe, troublée d'apparitions maudites si nous cessons d'aimer, enchantée de visions heureuses si nous vivons de la grande vie, celle du cœur.

L'esprit de bonté élève et divinise. Il est le germe de l'immortalité. Par lui seul, semant les vérités, on vivra aujourd'hui, demain, toujours, par delà les jours et les contrées, et l'amour qu'on aura ainsi répandu, d'autres, épris du même idéal, le perpétueront.

OCTAVE PIRMEZ.

PRIMES DU DERNIER TIRAGE

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—Dame Joachim Desforges (\$25.00), 191, rue Barré ; Charles Glackmeyer, jr., 134, rue Drolet ; Ed. Content, 84, rue Sanguinet ; Dame Olivier Saint-Ours, 539, rue William ; P. O. Cérat, 966, rue Ste-Catherine ; Joseph Robillard, 75, rue Barré ; Arthur Lefebvre, 2241, rue Notre-Dame ; R. Piché, 12, rue Latour ; Delie. E. Larivée, 2203 Notre-Dame ; Delle Virginie Pigeon, 475, rue St-Jacques ; Amedée Fontaine (\$10.00), 2588, rue Notre-Dame ; Edgar E. Lefebvre, 70, rue Sanguinet ; Dame Pierre Lancôt, 74, rue St-Jacques ; Louis P. d'Agencourt, 261, rue Craig ; Delle Mar-a Lancôt, 37 1/2, rue du Champ-de-Mars ; H. A. Cinq-Mars, 2146, rue Notre-Dame ; Dame Louis Montpetit, (\$5.00), 406, rue des Seigneurs ; Théophile Dugas, 173, rue St-Paul ; F. X. Quintal, 122, rue Craig ; E. Corbin, employé à l'*Etendard* ; Dame Vve Victor Larose, 265, rue Fulum ; Arthur Ethier, 262, rue Wolfe ; Dieudonné Lapointe, 210, rue Canning ; V. Bélanger, 457, rue Amherst ; A. Gagnier, 261, rue Dorchester ; D. Latour, 552, rue Sanguinet ; Dame A. L. La-chapelle, 265, rue Dorchester ; Célestin Dubois, 23, rue Lafontaine ; Antoine Vincent, 708, rue Ste-Catherine.

Québec.—Delle Georgianna Lacroix, 97, rue Arago, St-Sauveur ; Dolphiste Trudel, 76, rue Artillerie ; Dame Théophile Béland, 33, rue Lachevetière ; Dame Cajtan Guy, 65, rue Richardson ; Francis Petit, 51, rue Bagot, St-Sauveur ; Delle Caroline Rousseau, 45, rue Napoléon, St-Sauveur ; Léon Racine, 64, rue St-Valier, St-Roch ; Siméon Laroche, 39, rue Arago, St-Roch ; J. A. Lepage, 86, rue Fleurie ; P. P. Lemieux, 41, rue Ste Claire ; Dame P. Lizotte, 59, rue St-Jean ; Olivier Deslauriers, 74, rue Richelieu ; Joseph Dubois, 74, rue Notre-Dame-des-Anges ; Delle Delphine Audibert, 97, rue Dorchester ; Joseph Roy, 36, rue St-Arsène ; Joseph Augers, 16, rue St-Félix, St-Sauveur.

Ville St-Henri.—Maxime Libercet dit Lavolette (\$50.00), 46, avenue Atwater ; Paul Jegou (4.00), 84, rue Rose-de-Lima.

Ste-Cunégonde.—Louis Mongeon, 72, rue Napoléon ; Abraham Urbain, 77, rue Fulford.

Pointe St-Charles.—Dame Théophile Terrien, 72, rue Albert ; Delle Léontine Foisy, 185, rue Centre.

Richmond Station.—C. A. Larue,

Trois-Rivières.—Delle Mélida Trudel, 32, rue St-Pierre.

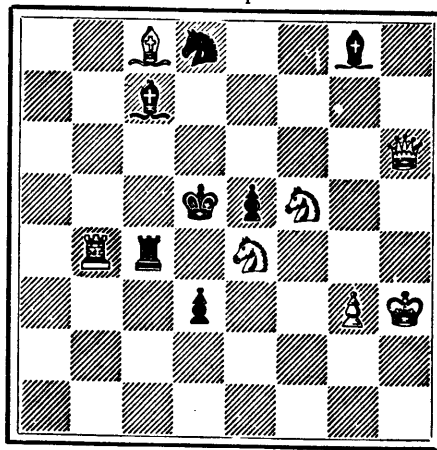
Valleyfield.—J. A. Laberge.

Rigaud.—J. Charlebois.

LES ÉCHECS

J'aime assez à jouer aux échecs, mais je n'aime pas à en subir.

Noirs.—7 pièces



Blancs.—7 pièces.

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

Solution du problème qui a paru dans *Le Monde Illustré* du 8 janvier

BLANCS.

1 C 6e R
2 D 3e D, échec et mat.

2 F pr C, échec et mat.

2 D pr P, échec et mat.

NOIRS.

1 R pr. C

1 C pr T

1 P pr C